

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

---

30 mars 2021

## CENTRE AQUATIQUE : LES TRAVAUX REPRENENT !

**Suspendus depuis le mois d'octobre 2020, les travaux de construction du centre aquatique de Vitry-sur-Seine vont pouvoir reprendre en vertu d'un accord signé le mardi 30 mars 2021 entre l'entreprise mandataire et la municipalité.**

Ce mardi 30 mars 2021, la municipalité a rencontré les responsables de Demathieu-Bard, entreprise mandatée depuis 2016 pour la construction du centre aquatique de Vitry-sur-Seine.

À l'issue de ce temps d'échange, **les deux parties ont acté puis signé la reprise des travaux**, suspendus depuis près de six mois. En cause : de nombreuses malfaçons constatées par la Ville.

Suite à ce constat, Pierre Bell-Lloch avait en effet décidé, au mois d'octobre 2020, de suspendre *sine die* le chantier et d'engager des tractations avec l'entreprise mandataire Demathieu-Bard afin d'assurer un suivi responsable, de sécuriser le chantier et de livrer un outil sûr aux Vitriotes.e.s.

Ainsi, en vertu de la signature de l'accord de reprise des travaux, Vitriotes et Vitriots pourront profiter de leur nouvelle piscine **dès l'été 2022**.

Équipement d'ampleur, le centre aquatique pouvant accueillir jusqu'à 900 baigneurs, sera dédié à la fois au grand public, aux écoliers, collégiens et lycéens sans oublier les sportifs. Il disposera de six bassins dont :

- deux de 25 mètres
- deux dédiés à l'apprentissage
- une pataugeoire
- un bassin ludique
- un solarium

Pour le Maire de Vitry-sur-Seine, Pierre Bell-Lloch : *« Il était indispensable d'éclaircir les points d'achoppement à l'origine des retards de travaux et de sécuriser le chantier. C'est la raison pour laquelle nous voulions rencontrer puis discuter avec l'entreprise mandataire. C'est désormais chose faite. Dans un an, les Vitriotes et les Vitriots pourront profiter d'un nouvel équipement flambant neuf en toute quiétude, en totale sérénité. »*

**Pierre BELL-LLOCH**  
Maire de Vitry-sur-Seine